CTA du 28 mai 2020

Déclaration liminaire

Concernant la situation générale et la reprise dans les premier et second degrés, le SNALC estime qu’il aurait été préférable de reprendre l’enseignement en présentiel, pour tous, à la rentrée de septembre 2020. En effet, les chiffres démontrent que cette reprise progressive censée s’adresser aux publics les plus éloignés de l’écoles a manqué son objectif.

Par ailleurs, nous remonte du terrain un certain nombre de dysfonctionnements :

Préparation de la reprise en collège

Malgré les réunions de concertation auxquelles les collègues sont parfois incités par leur hiérarchie à se rendre en présentiel, il nous remonte un certain nombre de répartitions de service et d’aménagement d’emploi du temps qui vont au-delà des ORS des personnels sans pour autant améliorer la continuité pédagogique pour les élèves. S’ils ne trouvaient pas une solution rapide dans le cadre local, nous ne manquerons pas de vous le signaler.

Les examens 2020

La publication des textes officiels est attendue avec impatience. À quelques jours des conseils de classe, leur absence laisse la porte ouverte à des consignes locales qui laissent perplexes les enseignants comme la bonification des moyennes trimestrielles de 1 ou 2 points par exemple.

2S2C

Leur mise en œuvre engagée par le Ministre à la faveur du déconfinement crée des activités périscolaires sous la responsabilité des collectivités locales et faisant appel à des animateurs contractuels.

Si les 2S2C devaient être pérennisées à la rentrée 2020, elles seraient en concurrence avec les enseignements disciplinaires dispensés par l’Education nationale. Le SNALC est opposé à toute forme d’externalisation de ces disciplines que sont les enseignements artistiques, l’éducation physique et sportive, l’EMC et la PSE dont l’objectif est purement budgétaire (suppressions de poste, transfert du coût financier aux budgets des collectivités locales) et la motivation idéologique (remplacement de fonctionnaires titulaires par des contractuels).

Pour préparer la rentrée de septembre, qui devrait constituer la priorité de toutes les priorités, apporter des réponses aux questions et aux inquiétudes qu’elle suscite, le SNALC continue de demander l'ouverture rapide de groupes de travail.